



P 1851

ID 5098

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

**Madame Natalia DE JESUS NOGUEIRA  
ALMEIDA**

Luxembourg, le 2 avril 2021

Objet : Votre pétition 1851 – Pétition sollicitant un congé parental en cas d'accueil d'un enfant et protection des données des familles d'accueil

Madame,

Veillez trouver en annexe copie d'une lettre que je viens d'envoyer à Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire en vue d'une prise de position au sujet de la pétition citée en référence.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments très distingués.

**Fernand ETGEN**  
Président de la Chambre des Députés



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Pascal Gross / Joé Spier  
Service des Commissions  
Tél: +352 466 966 314 / 347  
Courriel: pgross@chd.lu / jspier@chd.lu

Monsieur Dan Kersch  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de  
l'Économie sociale et solidaire  
L-2939 Luxembourg

Luxembourg, le 2 avril 2021

Objet : Pétition 1851 – Pétition sollicitant un congé parental en cas d'accueil d'un enfant et protection des données des familles d'accueil

Monsieur le Ministre,

Au cours de sa réunion du 31 mars 2021, la Commission des Pétitions a jugé utile de vous soumettre la pétition citée en référence en vue d'une prise de position.

Dans ce contexte j'aimerais vous rendre attentif aux dispositions de l'article 167 (9) du Règlement de la Chambre des Députés qui dit :

« Si la Commission des Pétitions décide de demander une prise de position à un Ministre, elle en informe la commission compétente conformément à l'article 20(1). La prise de position du Ministre est envoyée au Président de la Chambre au plus tard dans un délai d'un mois. Si le Ministre compétent n'est pas en mesure de fournir sa réponse dans le délai prescrit, il en informe le Président de la Chambre tout en indiquant et les raisons d'empêchement et la date probable de la réponse. Le Président de la Chambre peut accorder un délai supplémentaire d'un mois. A défaut de réponse du Ministre à une demande de la Commission des Pétitions dans le délai prescrit, le membre du Gouvernement concerné est invité pour une prise de position orale à la Commission des Pétitions. »

J'adresse copie de la présente à Monsieur Marc Hansen, Ministre aux Relations avec le Parlement.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments très distingués.

Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés

## PÉTITION 1851

### **Intitulé de la pétition:**

Pétition sollicitant un congé parental en cas d'accueil d'un enfant et protection des données des familles d'accueil

### **Texte de la pétition:**

#### 1) Congé parental

Un enfant placé en famille d'accueil se retrouve dans un premier temps dans un environnement inconnu, loin de ses parents biologiques, son domicile, sa chambre, ses animaux domestiques, ses amis, son école, etc. perdant ainsi tout repère et créant une insécurité qui peut se traduire par de la colère excessive, de la tristesse, de l'hyperactivité, des troubles alimentaires, des maux de tête, des comportements régressifs, voire de la dépendance affective. Compte tenu des circonstances ses émotions viennent s'ajouter à un bagage émotionnel pour la plupart déjà bien rempli.

Un congé parental permettrait aux familles d'accueil de se concentrer pleinement sur l'intégration de l'enfant au sein de la famille, de créer un lien de confiance et de répondre aux besoins de sécurité de l'enfant placé.

#### 2) Protection des données des familles d'accueil

Dans l'intérêt de tous les partis (famille d'accueil – enfant placé – parents biologiques), nous revendiquons l'accès limité aux données personnelles de la famille d'accueil. En effet, l'accès aux données personnelles de la famille d'accueil devrait être limité aux services sociaux agréés et à la justice, tout échange entre les parents biologiques et la famille d'accueil devant se faire par le biais des institutions ci-avant citées.

Je vous remercie de votre attention.

Veuillez agréer, Président de la Chambre des Députés, l'expression de mes salutations les meilleures.

Natalia Nogueira

**Dépôt:** le 28.03.2021 à 15:25

**Pétitionnaire:** Natalia De Jesus Nogueira Almeida